



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

AR08033DGPAAT

**ARRÊTÉ du 29 octobre 2008**  
**portant nomination au conseil de direction spécialisé pour la filière du sucre**  
**de l'office national interprofessionnel des grandes cultures**

Le ministre de l'agriculture et de la pêche,

Vu le code rural, notamment le chapitre 1 du titre II du livre VI relatif aux offices d'intervention dans le secteur agricole ;

Sur proposition des organisations consultées,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>**

En application des articles R. 621-4 et R. 621-63 du code rural, M. Bruno HOT est nommé membre du conseil de direction spécialisé pour la filière du sucre de l'office national interprofessionnel des grandes cultures, au titre de représentant des fabricants de sucre de métropole et en remplacement de M. Philippe SOUBESTRE.

Le mandat de M. Bruno HOT prendra fin en même temps que celui des membres du conseil de direction spécialisé pour la filière du sucre de l'office national interprofessionnel des grandes cultures.

**Article 2**

Le directeur général des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la pêche.

Fait à Paris, le 29 octobre 2008

Le Ministre de l'agriculture  
et de la pêche,

Pour le ministre et par délégation  
Par empêchement du directeur général des politiques  
agricole, agroalimentaire et des territoires,  
l'ingénieur du génie rural, des eaux et forêts,

Eric GIRY